



UNIVERSITE D'ORLEANS

**Campagne d'emplois
— Enseignants du second degré —
— rentrée 2021 —**

=====

Établissement : Université d'Orléans
Composante : UFR Sciences et Techniques
Identification du poste : 000PRCE0487-EPS
Discipline second degré : Éducation Physique et Sportive
Site d'affectation : Bourges
Pôle, département d'affectation : Pôle STAPS sur Bourges

Contexte :

Le/la candidat-e devra réaliser majoritairement ses enseignements sur le site de Bourges au sein de la licence STAPS qui regroupe plus de 100 étudiants sur la première année de licence et qui propose un parcours entraînement sportif en deuxième année. Une grande partie des enseignements seront réalisés au sein du CREPS de Bourges. Bien qu'affecté sur Bourges, le/la candidate sera en interaction avec les enseignants et enseignants-chercheurs du site d'Orléans dans un souci de continuité pédagogique.

Enseignement :

Le/la candidat-e dispensera des cours théoriques et pratiques relatifs aux activités physiques et sportives au sein de la licence STAPS. Une expérience dans au moins une des APSA ou valences suivantes est nécessaire : Athlétisme, Badminton, Basketball, Danse, Fitness, Football, Gymnastique, Natation, et Rugby. Des compétences autour de la sociologie et/ou de l'histoire du corps et des activités physiques et artistiques et/ou des compétences dans l'entraînement de bon voire de haut niveau en particulier dans la conceptualisation des entraînements seraient appréciées.

Il conviendra d'articuler les enseignements avec des contenus de formation pluridisciplinaire correspondant au grade universitaire de Licence.

L'enseignant-e recruté-e s'investira dans la vie du pôle STAPS et participera aux tâches administratives et pédagogiques, en particulier sur tout ce qui concerne l'antenne de Bourges. Des dispositions pour le travail en équipe sont nécessaires.

Le/la candidat-e recruté-e pourra intervenir dans les activités proposées dans le cadre du SUAPSE.

Toutes les compétences complémentaires du candidat ou de la candidate seront étudiées attentivement.

Service statutaire :

Service statutaire annuel : 384 heures équivalent TD (Décret n°93-461 du 25 mars 1993 relatif aux obligations de service des personnels enseignants du second degré affectés dans les établissements d'enseignement supérieur). Le service sera effectué majoritairement sur le site de Bourges.

La répartition des enseignements peut être amenée à évoluer et l'enseignant-e susceptible d'intervenir sur le site d'Orléans.

Contact : Emmanuelle PATOUT – Co responsable du pôle STAPS

emmanuelle.patout@univ-orleans.fr

Informations utiles

Les modalités de transmission des dossiers de candidatures se trouvent en page suivante.
À lire attentivement.

Modalités de transmission des dossiers de candidatures



PROCEDURE DEMATERIALISEE.

La publication des emplois du second degré vacants à l'Université d'Orléans, à pourvoir au 1^{er} septembre 2021, est accessible sur l'application VEGA du portail GALAXIE **du lundi 12 avril 2021 au lundi 26 avril 2021 à 16h00** (heure de Paris) à l'adresse suivante :

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_PRAG_PRCE.htm

Des informations et documents sont également disponibles sur le site de l'Université d'Orléans à l'adresse suivante : <http://www.univ-orleans.fr/>

L'envoi du dossier de candidature est dématérialisé et un dossier complet doit être déposé pour chaque poste demandé. Les dossiers de candidature devront être déposés **du lundi 12 avril 2021 au lundi 26 avril 2021 à 16h00 exclusivement** sur l'application VEGA du portail GALAXIE sous forme de fichiers au format «.pdf».

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_PRAG_PRCE.htm

Aucun dossier papier ne sera accepté.

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français et joints avec l'original. Les candidats veilleront à fournir une adresse mail valide et devront consulter leur messagerie régulièrement, les contacts entre l'université et les candidats s'effectueront exclusivement par mail.

Pour toute question relative à votre dossier, le Service des Personnels Enseignants et Enseignants-Chercheurs de la Direction des Ressources Humaines de l'Université est joignable par mail à l'adresse suivante : recrutement.spe@univ-orleans.fr

Liste des pièces à déposer dans l'application VEGA du portail GALAXIE :

DOCUMENTS COMMUNS

Pièces obligatoires

Pièce d'identité

- Joindre une copie de votre carte d'identité

Arrêté justifiant le classement

- Joindre une copie de votre dernier arrêté d'échelon
(pas de copie écran i-prof)

Arrêté de la dernière affectation ou de la position

- Joindre une copie de votre dernier arrêté d'affectation. Si le/la candidat.e n'est pas en position d'activité, joindre à la suite de l'arrêté d'affectation, une copie de l'arrêté indiquant la position administrative (détachement, disponibilité, congés divers...) (pas de copie écran i-prof)

CV

- Joindre un Curriculum Vitae

Lettre de motivation

- Joindre une lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Président de l'Université

Pièce complémentaire

Justificatif RQTH

- Joindre une copie de votre justificatif RQTH, le cas échéant

DOCUMENTS SPECIFIQUES DEMANDES PAR L'ETABLISSEMENT

Pièce obligatoire

Déclaration de candidature

Accessible sur le site de l'université
et sur l'application VEGA

- Joindre votre déclaration de candidature complétée et signée

Tout dossier ou document déposé hors délai est déclaré irrecevable.

Tout dossier incomplet à la date limite susmentionnée est déclaré irrecevable.

Il est donc recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour déposer le dossier.

Aucun document ne pourra être déposé ou pris en compte le lundi 26 avril 2021 après 16 heures (heure de Paris)